



## NAO<sup>1</sup> 3/3 : Esprit de famille, où es-tu ?

### Résumé de la troisième réunion de négociations salariales du 12/02/2025

La direction propose une enveloppe globale à 2,1 % de la masse salariale + 0,1% pour les évolutions professionnelles.

On vous laisse comparer aux 3,5 % de l'année dernière où les résultats étaient inférieurs !

L'**UNSA** déplore la faiblesse de l'enveloppe des augmentations individuelles. Aucun signe d'augmentation générale.

La direction tente des subterfuges pour toucher une majorité de salariés.

De plus, la direction conditionne cette dernière proposition à une diminution du mini d'augmentation individuelle de 3 % à 2 % du salaire brut avec un talon minimum de 60 €. Même comme cela, il n'y aura au mieux 50% des collègues qui en bénéficieront selon la direction.



Le gâteau des bénéfices est gros mais seule une toute petite part sera consacrée aux salariés.

Nous ne sommes pas là pour mendier mais pour obtenir une juste rétribution des efforts fournis.

La valeur ajoutée de l'entreprise n'est issue que du labeur des salariés. Les actionnaires sont volatiles quand les salariés sont tous les jours au travail.

Pour nous, **UNSA**, cela est bien faible au regard de l'inflation sur les 3 dernières années et des pénuries de main d'œuvre dans nos professions.

Ce n'est pas à la hauteur d'une entreprise qui a tous les atouts pour poursuivre son développement.

La direction viendra ensuite nous parler de fidélisation des salariés...et d'esprit de famille...patriarcale plus du tout dans l'air du temps.

La direction menace de revenir à sa première proposition si nous ne signons pas l'accord.

<sup>1</sup> NAO : Négociation Annuelle Obligatoire concernant les rémunérations et organisations du travail.



La proposition des accessoires de salaire évolue :

Propositions de la direction (**ce qui change en rouge**)

Accessoire de salaire	Valeur actuelle	Proposition direction si signature	Proposition direction si NON signature
Seuil de passage en commission sectorielle	1900 €	2000 €	2000 €
Indemnité Petit Déplacement	IK 0,34 €/km	IK 0,35 €/km <b>Amplitude +7 %</b>	0,35 € Amplitude +1,5%
Indemnité Grand Déplacement	Mini 96,50 €	Mini <b>100,00 €</b>	98,30 €
Barème Km Gestion (NDF)		+1,9 % hors 2 roues	+1,5 %
Repas gestion (NDF)	25,00 €	27,00 €	27,00€
Hôtel gestion (NDF)	Paris Intramuros 130 € Banlieue parisienne 124 € Capitales régionales 110 € Autres villes province 90 €	Paris Intramuros 160 € Banlieue parisienne 140 € Capitales régionales 120 € Autres villes province 100 €	Paris Intramuros 160 € Banlieue parisienne 140 € Capitales régionales 120 € Autres villes province 100 €
Postes à primes		<b>+2,2 %</b>	+1.5 %
Ticket restaurant	10 ,20 €	<b>11,50 €</b>	11,00 €
Repas Mulhouse	6,12 €	<b>6,90 €</b>	6,60 €
Prime de lavage	0,80 €	0,90 €	0,90 €
Prime de mariage/Pacs	50 €	100 €	100 €
Médaille du travail	34 €	<b>40 €</b>	36 €
Enveloppe d'égalité pro		2000 €	2000 €
Forfait mobilité durable	110 €	220 €	220 €
Abonnement transport	50 %	75 % de l'abonnement	50 %
Budget des œuvres sociales	0,80 %	0,80 %	0,80 %
Journée de solidarité	-	-	-
Prise en charge de la mutuelle par l'entreprise	62,03 €	62,03 €	62,03 €
Prime de tutorat	200 €	<b>Doublement de la prime de 250€ si embauche</b> <b>Prime Formateur 250 €</b>	200 €

Nous sommes au bout des discussions. Nous attendons vos retours pour donner notre réponse à la direction.

L'UNSA continue de se battre pour le pouvoir d'achat.



Votre équipe UNSA Clemessy Eiffage